

## Compte-rendu du Conseil d'école EEPU La Sablonnaie

Nort sur Erdre le mardi 7 novembre 2019 à 18h30

### **Présents :**

Pour l'école : M. Lebreton (Directeur), M. Tétrel (DDEN), Mme Godart (ULIS), M. Jehannin (CM2a), Mme Dauvé (CE1a, CPa, CE2b), Mme Gerzé (CE2b), Mme Leroy (CE2c), M. Bouldé (CE2a), M. Sanz-Aparicio (CM1c), M. Lamblin (CM1b), Mme Gillot (TR), Mme Filleul (CE1b), Mme Masson (CP/CE1), Mme Oheix (CPa), Mme Ledoux (CPb), Mme Labarre (CPC), Mme Le Bars (CM1d), Mme Fantuzzi (CE1c), Mme Blaize (CM1/CM2)

Pour la mairie : Mme Guéron (Maire-adjointe aux affaires scolaires), Mme Allain, (Responsable enfance jeunesse), Mme Le Turnier (Direction ALSH-APS)

Les représentants de parents APMS : M. Lepage, Mme Michaud, M. Guillemot, Mme Kuneben, Mme Bougaeff, Mme Boulay, Mme Palmas, Mme Brard, Mme Anger, Mme Bedouin.

Les représentants de parents FCPE : Mme Chalain, Mme Desmars, Mme Arru, M. Charrier, M Aubron, Mme Zekovic.

**Excusés** : M. Huchet (IEN), M. Dauvé (Maire), Mme Buny (RASED), Mme Moreul (RASED), Mme Raffré, Mme De Lapasse (CE1a), M. Poissonneau (CM1a), Mme Auray (CM2c), Mme Marquet (CM2b)

### **Fonctionnement :**

#### **Point sur les effectifs et présentation des équipes**

L'école élémentaire compte aujourd'hui 456 élèves.

Répartition par classe 2019-2020	
CP	24
CP	24
CP	24
CP/CE1 - 10/12	22
CE1	26
CE1	26
CE1	25
CE2	24
CE2	24
CE2	25
CM1	27
CM1	27
CM1	27
CM1	28
CM1/CM2 - 12/12	24
CM2	26
CM2	27
CM2	26
<b>TOTAL</b>	<b>456</b>

Répartition par niveau 2019-2020	
<b>CYCLE II</b>	<b>244</b>
CP	82
CE1	89
CE2	73
<b>CYCLE III</b>	<b>212</b>
CM1	121
CM2	91
<b>TOTAL</b>	<b>456</b>



## **Le RASED**

Cette année il est composé de 4 personnes :

- 2 enseignants spécialisés à dominante pédagogique = Maître E
- 1 enseignant spécialisé à dominante relationnelle = Maître G
- 1 psychologue de l'éducation nationale

Le personnel du RASED fait partie de l'équipe pédagogique de chaque école. Ils assistent au Conseil de Cycle par rapport aux enfants en difficulté et aux différentes réunions. Ils agissent en concertation avec les enseignants.

Le secteur d'intervention du RASED est de 8 communes (Nort-sur-Erdre, Casson, Petit-mars, Trans-sur-Erdre, Joué-sur-Erdre, Les Touches, Grandchamps-des-Fontaines et Treillières) sur 12 écoles

La mission du RASED est :

- La prévention en amont des difficultés
- La remédiation quand les difficultés sont avérées
- L'aide indirecte aux élèves via le lien fait avec les enseignants, les familles et les partenaires extérieurs.
- Le Pôle ressource de la circonscription Orvault – Nort-sur-Erdre.

Le RASED a plusieurs modalités d'intervention :

- Des observations
- Des séances en groupe ou en individuel
- Des suivis d'élèves
- Des entretiens famille, élèves, enseignants.
- Des bilans pédagogiques ou psychologiques.

L'intervention du RASED se fait via la rédaction d'une demande émanant des enseignants mais peut aussi être rédigée à la demande des familles ou de la MDPH.

## **-Le dispositif Ulis**

Enfant ayant un dossier MDPH

11 élèves du CP au CM2 dans leur classe d'âge ou âge N-1

Un projet pédagogique défini avec l'enseignant de la classe de référence, des temps en classe et d'autres en ULIS ainsi que des prises en charge extérieures.

Des emplois du temps individuels et donc une AVS collective Magali Duret pour aider les élèves

## **-Les AESH**

3 AESH interviennent individuellement pour des enfants reconnus par la MDPH mais ne faisant pas partie du dispositif ULIS. On parle alors d'aide humaine individuelle ou mutualisée.

## **- Le goûter à l'école**

Une élève présente une allergie de contact avec un certain nombre d'ingrédients présents dans les gouters. Cela signifie que tout contact avec ces aliments est à éviter. Nous avons donc choisi de supprimer les goûters. Cette enfant ne va pas au périscolaire, ni à la cantine. Elle dispose d'un PAI mis à jour par le docteur Lavigne qui valide cette interdiction de goûter. Celui de Noël est maintenu car l'enfant sera accompagnée de sa famille. Le règlement intérieur est modifié en conséquence. Seuls les enfants qui prennent un goûter après 17h peuvent en avoir un dans une boîte hermétique que ce soit pour les enfants qui rentrent chez eux, vont au périscolaire ou prennent le car.

Les représentants de la FCPE rappellent que, lors d'un rendez vous sollicité avec le Directeur, ils ont souligné les limites d'une telle décision notamment la charge qui pèse sur un enfant qui contreviendrait à cette règle, l'intérêt que présente la prise d'une collation l'après-midi notamment pour les enfants qui sont les premiers à entrer au service de restauration scolaire. Si le risque encouru justifie une prise de mesure importante qui explique que les représentants de la FCPE ne s'opposent pas à ce stade des discussions, l'interdiction totale de goûter dans l'enceinte de l'école est particulièrement impactant et ne fait pas l'unanimité auprès des parents d'élèves. Une information claire et précise aux parents d'élèves sur la justification de cette interdiction totale est nécessaire.

**-Vote du règlement intérieur :** un avenant est proposé : « Pour des raisons d'allergies, les goûters sont interdits dans l'enceinte de l'école avec une tolérance pour le goûter de Noël. Les enfants peuvent apporter un goûter dans une boîte hermétique pour l'après 17h. »

Contre : 0

Pour : adopté à l'unanimité

Abstention : 0

#### - **Information sur le fonctionnement et l'organisation des temps périscolaires**

Pour la cantine et le périscolaire les enfants sont inscrits sur une liste de pointage par un élève ou par l'enseignant. Ensuite à midi, ils sont pointés par un animateur périscolaire à un point de rassemblement. Ils sont pointés une troisième fois à l'entrée dans la cantine. Les responsables du périscolaire appellent les familles qui inscrivent systématiquement leur enfant au restaurant scolaire sans que l'enfant ne soit effectivement présent.

Bilan de la restauration : 88% des élèves de l'école mangent au restaurant scolaire, en légère augmentation par rapport à l'année dernière. Moyenne horaire de dernier passage de CM2 : 13h20.

Application de la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) promulguée le 30 octobre 2019 qui prévoit un repas entièrement végétarien par semaine.

Semaine de lutte contre le gaspillage alimentaire (avant dernière avant les vacances de Noël)

Pendant les travaux les CE2 passent en premier à la cantine, avant les CP, ce qui sera reconduit après car il s'avère que cette organisation fait gagner du temps.

#### - **Aide à la direction**

Le contrat de Fabienne Seguy s'arrête aux vacances. Les enseignants font connaître le grand plaisir qu'ils ont eu de travailler avec elle. La Mairie proposera à l'école une solution pour l'aide à la direction après les vacances de Noël.

#### - **Service civique**

Malgré les annonces publiées devant l'école et sur le site internet de l'école et [servicecivique.gouv.fr](http://servicecivique.gouv.fr), l'école a du mal à recruter deux personnes en service civique (contrats de 9 mois, non renouvelable).

#### - **Assistante en anglais**

Cette fois à nouveau, Laura Grant, intervenante irlandaise, intervient dans toutes les classes, une fois par semaine, pendant toute l'année, en anglais auprès des enseignants et des élèves. L'école bénéficie donc d'un enseignement en langues de grande qualité.

- **Sécurité à l'école : PPMS, alerte incendie**

Le plan particulier de mise en sûreté se décline en deux parties : risque majeur ou attentat intrusion. Il faut en faire deux dans l'année dont un attentat intrusion. Ce premier exercice a eu lieu, accompagné par un policier municipal qui a donné quelques conseils supplémentaires aux enseignants pour développer les réflexes de tout le monde. Comme les alertes « incendie » (3 par an), ces exercices développent des réflexes de sécurité et la culture du risque chez les enfants et les enseignants.

- **Accueil des CP**

Les parents des élèves de CP ont été autorisés à aller jusqu'aux classes pendant 15 jours. Les CM2 accompagnent les CP au début d'année. Certains CP ont parfois du mal à passer la ligne rouge, ce que les enseignants ont aussi constaté, ils ont donc essayé d'encourager les enfants à ne pas rester sur cette ligne. L'enseignant au portail accompagne les élèves ayant des difficultés à entrer dans l'école. Malgré tout, cela reste difficile pour certains, les enseignantes de CP vont réfléchir à comment améliorer les choses pour la rentrée de l'année prochaine. Des parents proposent que les CP entrent par la cour du périscolaire et qu'elle leur soit réservée le matin.

- **Demande de changement d'horaires du collège**

Pas de demande officielle du collège auprès de la mairie pour des changements d'horaires malgré la rumeur. Le collège avait indiqué à l'école que c'était une éventualité liée en particulier au sous-dimensionnement de leur cantine. La nouvelle plateforme de cars qui va être mise en place avec l'arrivée du nouveau lycée pourrait résoudre le problème du collège sans impacter l'organisation de l'école.

**Budget et travaux :**

**- ANEEP :**

14 euros par élève et par Classe + 200 Euros de transport par classe

Ce qui est financé : activités culturelles et sorties comme le projet cinéma (environ 270 élèves concernés), bricolage et achat de petit matériel.

Les projets sont validés par le conseil des maîtres.

Le goûter de Noël est financé par la mairie 600€

Le budget pour le canoë est de 1800€

- **Informatique : salle et liaison internet**

Pas de liaison à la fibre donc le réseau internet de l'école fonctionne mal. Il y a aussi des problèmes de mise en réseau.

Un ordinateur n'est pas en réseau

- **Demandes d'investissement**

Voici les demandes formulées par ordre d'importance :

1. Renouvellement du photocopieur de la salle des maîtres.
2. Fixation de tous les vidéoprojecteurs au plafond pour ne plus avoir de fils qui traînent dans les classes.
3. Raccorder l'école à internet par une liaison par fibre optique.
4. Rénover le parc d'ordinateurs des fonds de classe.
5. Equiper 2 autres classes de VPI.
6. Changer les rideaux du bâtiment B afin qu'ils soient réellement occultants.
7. Installer un deuxième panneau d'affichage (l'actuel ne suffit pas).

8. Avoir des tables pliables comme celles de la salle polyvalente pour pouvoir faire des ateliers d'arts plastiques mobiles.
9. Faire un ascenseur pour le bâtiment A.
10. Installer un réseau de haut-parleur dans les cours relié à un micro dans le bureau de direction.

- **Travaux faits et à venir**

Travaux accessibilité avant la fin d'année scolaire :

- Pose ascenseur
- Sanitaire PMR
- Nez de marche et main courante
- Portes extérieures largeur et sens

Demande pour séparer par une petite paroi les urinoirs dans les toilettes et mettre une poubelle dans les toilettes des filles

La question de l'organisation du parking lors de la construction du nouveau cinéma est posée. La Mairie indique qu'il est encore un peu tôt pour la poser.

- **PROJET D'ECOLE**

Les axes du projet d'école (en ligne sur le site de l'école) sont :

1. *Garantir l'acquisition du « lire, écrire, compter et respecter autrui » et du socle commun*

2. *Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble »*

3. *Réussir l'inclusion au quotidien*

4. *Maintenir un dialogue de qualité avec les parents*

- **Evaluations CP et CE1**

Elles ont eu lieu. L'école a aussi dû essayer des évaluations supplémentaires. Nous avons les résultats des premières évaluations. Ils seront communiqués aux parents, ils remontent anonymement à l'inspection académique. Les évaluations supplémentaires sont remontées anonymement à l'inspection académique sans avoir été corrigées par les enseignants.

- **Education Physique et Sportive (EPS) : canoë, cross, piscine**

Canoë : deux cycles, un en début d'année et un en fin d'année

Cross pour l'association AGL : il a permis de récolter plus de 19 000€. Les élèves ont beaucoup couru.

Piscine : il y a un souci de créneau, une classe de CP devrait partir à 13h30 pour entrer dans l'eau à 14h. Ce qui implique d'être hors temps scolaire et de prendre sur le temps d'APC

- **Parcours artistique et culturel**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<b>2018/2019</b>	Cinéma : la règle du jeu Musique	Incorruptibles Galerie sonore	Salon du livre	Cinéma : la règle du jeu Spectacle vivant de la CCEG Danse Hang'art	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré
<b>2019/2020</b>	Incorruptibles	Salon du livre	Spectacle CCEG	Hang'art Danse Cinéma : la règle du jeu	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré Musique
<b>2020/2021</b>	Salon du livre	Spectacle CCEG Incorruptibles	Cinéma : la règle du jeu Musique	Cinéma : la règle du jeu Hang'art	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré
<b>2021/2022</b>	Spectacle CCEG	Incorruptibles Musique	Salon du livre	Cinéma : la règle du jeu Hang'art	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré

- **Médiathèque**

1 créneau par an et par classe. L'école en voudrait plus d'autant que personne ne gère notre BCD. Pourquoi ne pas ouvrir d'autres créneaux pour les scolaires ? La mairie va se renseigner. Cela peut se faire même sur des temps aussi ouverts au public.

BCD : nous avons des difficultés à faire vivre notre BCD : entretenir, couvrir, racheter des livres, gérer les emprunts, sortir du stock les ouvrages jetés etc.

- **Classe transplantée**

Classe en Auvergne à Super Besse en CM2 du 11 au 15 mai.

En CM1, il faudrait commencer à alimenter un « fond CM2 » destiné aux projets CM2 qu'il y ait un voyage ou pas. La fête d'école pourrait être l'occasion pour les parents de CM2 qui mènent des actions de présenter quelques unes d'entre elles, dans un stand école, aux futurs parents de CM2. Ou présenter les actions des anciens parents de CM2 aux nouveaux parents de CM2 chaque année.

Agenda :

- Mardi 4 février 2020 – 2<sup>ème</sup> conseil d'école ordinaire
  - Jeudi 18 juin 2020 – 3<sup>ème</sup> conseil d'école ordinaire
  - Dimanche 21 juin 2020 – Fête de l'école
- La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié offert par l'ANEEEP